

là ; et, de son côté, M. de Maisonneuve éprouva une très-vive satisfaction en apprenant que tous ses gens étaient heureusement arrivés. Mais la joie de se voir délivré des furies de la mer et réuni avec sa recrue, fut diminuée de beaucoup, lorsque mademoiselle Mance lui apprit tous les efforts qu'on se proposait de faire, pour le dissuader d'aller s'établir à Montréal. En effet, immédiatement après cette entrevue, M. de Maisonneuve étant allé saluer les principaux de la colonie, M. de Montmagny lui dit : “ Vous savez que la guerre avec les Iroquois a recommencé ; qu'ils nous l'ont déclaré, au lac Saint-Pierre, le mois dernier, en rompant la paix d'une façon qui les fait voir plus animés que jamais contre nous. Vous ne pouvez donc pas songer raisonnablement à vous établir dans un lieu si éloigné de Québec que l'est l'île de Montréal. Il faut changer de résolution ; et, si vous le voulez, on vous donnera l'île d'Orléans. Au reste, la saison serait trop avancée pour pouvoir vous établir à Montréal avant l'hiver, si vous en aviez la pensée.” M. de Maisonneuve répondit avec calme : “ Monsieur, ce que vous dites serait bon, si l'on m'avait envoyé en Canada pour délibérer sur le poste qu'il conviendrait de choisir ; mais la Compagnie qui m'envoie, ayant déterminé que j'irai à Montréal, il est de mon honneur, et vous ne trouverez pas mauvais que j'y monte pour y commencer une colonie. Quant à la saison, puisqu'elle est trop avancée, vous agréerez que je me contente, avant l'hiver, d'aller reconnaître ce poste, avec les plus lestes de mes gens, afin de voir dans quel lieu je me pourrai camper, le printemps prochain, avec tout mon monde.” Malgré une résolution si ferme de la part de M. de Maisonneuve, M. de Montmagny ne désespérait pas de le faire changer de sentiment et se proposait de revenir à la charge. Il paraît que, parmi les officiers de la flotte des Cent-Associés, quelques-uns ne blâmaient pas le dessein de Montréal ; du moins l'amiral, M. de Courpon, l'approuvait sans doute, puisqu'il avait donné son propre chirurgien à M. de Maisonneuve ; et ce fut peut-être ce motif qui porta M. de Montmagny à attendre, pour faire une dernière tentative, que tous les vaisseaux fussent partis.

XVIII.

Assemblée à Québec ; M. de Maisonneuve déclare qu'il s'établira à Montréal et non ailleurs.

Comme il n'avait rien pu obtenir sur l'esprit de M. de Maisonneuve dans ses entretiens privés, il convoqua une assemblée des personnes les plus considérables du pays, pour décider s'il ne serait pas plus à propos que la nouvelle recrue s'établît dans l'île d'Orléans et renonçât à son entreprise. A considérer le projet de M. de Maisonneuve, indépendamment des motifs particuliers que ses Associés croyaient avoir de l'exécuter, la proposition de M. de Montmagny était très-sage, également avantageuse,